

ATTESTATION DE FIN DE MOBILITE
Confirmation of departure

A FAIRE COMPLETER dans les 7 JOURS QUI PRECEDENT LA FIN DU SEJOUR et à déposer sur le portail de mobilité dans le formulaire 2022/23 – 3 – Suivi de mobilité – Fin de séjour

Programme de mobilité :

- Erasmus+ Formation Europe Hors Erasmus+ Echange Hors Europe Double Diplôme

Les dates indiquées doivent correspondre à votre **1^{er} jour de présence dans l'établissement** pour la date de début de séjour et à votre **dernier jour de présence dans l'établissement d'accueil** (ex. : fin de la période d'examen, de cours, et non votre date effective de départ) pour la date de fin de séjour.

ORGANISME D'ACCUEIL / HOST INSTITUTION

Nom de l'organisme / Name of institution :

Code Erasmus / Erasmus Code (si applicable / if relevant) :(exemple : E MADRID18)

Pays / Country :

ATTESTATION / CERTIFICATE

Nous confirmons que Mme /M venant de l'Université d'Orléans (F ORLEANS01)
We hereby confirm, that Ms/Mr coming from the University of Orléans (F ORLEANS01)

a effectué une mobilité d'études dans notre établissement dans le cadre du programme précité,
has performed a mobility for studies in our institution in the framework of the above mentioned programme,

Cette mobilité d'études s'est terminée le/...../.....
This mobility for studies ended on

Nom et statut de la personne autorisée dans l'établissement.....
Name and position of the authorized person at the host institution

Lieu / Place :

Date / Date :

Signature / Signature :

Cachet de l'établissement :
Stamp of the institution

A REMPLIR PAR L'ETUDIANT-E DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS
TO BE FILLED IN BY THE STUDENT FROM THE UNIVERSITY OF ORLEANS

Je, soussigné-e reconnais avoir pris connaissance des dates ci-dessus mentionnées, qui détermineront la durée de mon séjour et les aides financières correspondantes.
Cette seconde attestation, à déposer sur le portail de mobilité en fin de séjour, permettra le versement du reliquat des aides financières et, le cas échéant, la rectification de la durée réelle du séjour.

Date et signature originale de l'étudiant-e :

Cette attestation ne doit comporter aucune rature ou correction au blanc, sauf celles authentifiées avec le cachet de l'établissement / entreprise d'accueil, avec la signature de la personne autorisée.

This certificate shall not contain any erasures or alterations, unless those erasures or alterations have been authenticated by the stamp of the host institution and by the signature of the authorized person.